



## Test positif au cannabis suspension de permis de 6 mois

Par **ninilasouris**, le **03/08/2013** à **11:52**

Bonjour à tous

Mon fils c'est fait contrôler positif au cannabis à Mont de Marsan le 30.06.13. Une semaine après il a reçu une lettre recommandée l'informant d'une suspension de permis de 6 mois par le préfet donc jusqu'au 30.06.13.

Il a été convoqué à la gendarmerie où on lui a remis sa carte grise car elle avait été confisquée. Le gendarme l'a informé qu'il était convoqué le 14.10.13 au tribunal de Mont de Marsan. Voici ma question

Doit-il passer devant le médecin pour aller au tribunal ou bien attendre le mois de novembre?

Seconde question doit-il arriver avec ses résultats d'analyse ou bien voir le médecin la première fois et ensuite revenir avec les résultats?

Sera-t-il convoqué d'office ou bien doit-il prendre rendez-vous lui-même?

Merci pour vos réponses